

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE PROVENANCE LICITE

Article 11 des Conditions Générales d'Achat de LE CONVERTISSEUR
626 rue Pierre Pottier, 63160 Billom

Je soussigné(e) :

demeurant :

né(e) le : / / à :

certifie sur l'honneur que les métaux et matériaux vendus ce jour à la société LE CONVERTISSEUR :

- Proviennent de mon patrimoine personnel dont je suis propriétaire légitime
- Proviennent de mon activité professionnelle déclarée (SIRET : _____)
- Proviennent de travaux de démolition/rénovation autorisés réalisés à l'adresse suivante : _____

- M'ont été transmis légitimement par : _____ (préciser : héritage, donation, achat -
justificatif fourni)

Je certifie que ces matériaux ne proviennent ni de vol, ni de recel, ni d'appropriation frauduleuse.

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- La dissimulation de la provenance illicite des biens constitue un délit de recel puni de 5 ans d'emprisonnement et de 375 000€ d'amende (article 321-1 du Code pénal)
- Une fausse déclaration engage ma responsabilité pénale

LE CONVERTISSEUR transmettra ces informations aux autorités en cas de réquisition judiciaire

Le vendeur reconnaît avoir pris connaissance de l'intégralité de l'Article 11 des Conditions Générales d'Achat, et en accepter toutes les dispositions sans réserve.

Fait à _____, le _____

Signature du vendeur :

